



David NOËL
Maire-Adjoint
délégué à la culture

Monsieur **Gérard DALONGEVILLE**
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont

Hénin-Beaumont, le 11/07/08

Objet : Rapport relatif aux économies à réaliser dans le secteur culturel

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la réunion de groupe du jeudi 10 juillet 2008, je vous informe qu'avec M. Marc BERNALICIS et M. Hervé THOREZ, je viens d'étudier les propositions faites par Jean-Pierre CHRUSZEZ de réduire de 100 000 € les dépenses consacrées à la culture, notamment au chapitre 65 du budget.

Comme je l'ai expliqué hier en réunion de groupe et contrairement à ce qui a pu être avancé, le chapitre 65 concerne les subventions versées aux associations. En l'occurrence, il m'était bien demandé de réduire de 100 000 € la subvention allouée par la Ville à l'Escapade, qui s'élève pour 2008 à 518 000 €.

L'étude de la situation ne permet absolument pas de présenter une proposition d'économie de 100 000 € sur la subvention de l'Escapade.

Comme vous le savez, l'Escapade devrait présenter un déficit net fin 2008 de 80 000 € qui m'a amené à solliciter la participation de nos partenaires institutionnels que sont la CAHC, le département et la région pour une demande de subvention exceptionnelle sur la base de l'engagement de la Ville à verser les 518 000 € de subvention en 2008 et de la démarche de l'Escapade de recourir à l'emprunt pour arrêter la procédure d'alerte. Dans ces conditions, il est absolument inenvisageable de réduire la subvention allouée à l'Escapade, sauf à perdre toute crédibilité auprès des institutions et à mettre en péril l'existence même de l'Escapade qui ne pourra supporter un déficit de 180 000 €. J'émetts un avis fermement défavorable à une telle extrémité.

Nous avons également étudié la possibilité de revoir le budget de la Médiathèque, de l'Ecole d'Arts Plastiques et de l'Ecole de Musique - qui figurent au chapitre 011 - sur les trois dernières années pour analyser le budget de fonctionnement et tenter de dégager un ratio *a minima*, or il se trouve que les crédits de dépenses pour ces trois structures s'élèvent déjà, selon la Direction des Affaires Financières, à 98 % en juillet 2008, ce qui ne permet pas d'envisager d'économies et laisse prévoir des difficultés considérables pour terminer l'année.

Je suis donc au regret de vous informer qu'il ne nous est pas possible de trouver les économies envisagées pour cette année dans le secteur culturel.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

David NOËL

Copie à :

- Marc BERNALICIS, Directeur Général Adjoint
- George HOUZIEAUX, Directeur Général des Services
- Jean-Pierre CHRUSZEZ, Conseiller Municipal délégué aux finances